



Vendredi 29 septembre 2017

Communiqué de presse

#EGalim : Les Pays-de-la-Loire contribuent au débat national

Dans le cadre des États généraux de l'alimentation (#EGAalim) lancés par le Président de la République en juin dernier, Nicole Klein, préfète de la région Pays-de-la-Loire préfète de la Loire-Atlantique,, Bruno Retailleau, président du Conseil régional et Claude Cochonneau, président de la Chambre régionale d'agriculture, ont organisé une conférence-débat le vendredi 29 septembre 2017 à l'Hôtel de Région à Nantes.

« Produire pour tous les marchés » était le thème de la conférence-débat organisée par l'Etat, le Conseil régional et la Chambre régionale d'agriculture le vendredi 29 septembre 2017 à l'Hôtel de Région à Nantes. Elle a réuni plus de 200 personnes, représentants des professionnels agricoles, des filières agroalimentaires, distributeurs, services de l'État, associations, élus, etc... L'objectif était de contribuer collectivement à la feuille de route nationale autour de deux thématiques propres à la région : l'export et l'alimentation de proximité.

L'agriculture et l'agroalimentaire ligériennes, ce sont près de 20 milliards d'euros de chiffres d'affaires, plus de 10 % de l'emploi régional et 24 % des exportations régionales, La région Pays-de-la-Loire s'affiche résolument comme région de la qualité. Environ 40 % de la production nationale de volailles label (Loué, Challans, Ancenis...) est produit dans la région qui offre en outre une grande variété de signes officiels de qualité. L'export est également une source de valeur ajoutée importante pour la région. " *L'agriculture et l'agro-alimentaire constituent un pilier essentiel de l'économie des Pays de la Loire. Il était important d'organiser cette table ronde autour de deux thèmes porteurs pour la région : l'export et l'alimentation de proximité. Cette conférence s'est articulée autour de deux tables-rondes sur chacun des deux thèmes et s'est appuyée sur les expériences concrètes de chacune des parties. Les débats riches et les échanges fructueux avec l'ensemble des acteurs vont permettre désormais de contribuer au débat national et serviront à établir une feuille de route pour le Gouvernement* " explique Nicole Klein.

« Ces états régionaux de l'alimentation nous donnent l'occasion de rappeler que les Pays de la Loire disposent d'une filière agricole d'excellence qui permet à notre Région de faire la course en tête. C'est aussi pour nous l'opportunité de réaffirmer que la Région a fait du soutien à nos agriculteurs sa priorité dans la conquête de nouveaux marchés à l'exportation, mais aussi dans le développement de l'alimentation de proximité.» explique Bruno Retailleau

"Les débats des [#egalim](#) sont l'occasion de réaffirmer que notre alimentation a une valeur" [@CCochonneau](#)

Les États généraux de l'alimentation en quelques mots

Annoncés par le Président de la République en juin dernier, les États généraux de l'alimentation visent à relancer la création de valeur et en assurer l'équitable répartition, permettre aux agriculteurs de vivre dignement de leur travail par le paiement de prix justes,

accompagner la transformation des modèles de production afin de répondre davantage aux attentes et aux besoins des consommateurs, et enfin promouvoir les choix de consommation privilégiant une alimentation saine, sûre et durable. Le débat initié par les États généraux de l'alimentation associe l'ensemble des parties prenantes : monde agricole et de la pêche, industrie agroalimentaire, distribution, consommateurs, restauration collective, élus, partenaires sociaux, acteurs de l'économie sociale et solidaire, et de la santé, ONG, associations caritatives et d'aide alimentaire à l'international, banques et assurances.

Les États généraux de l'alimentation s'articuleront autour de deux chantiers et d'une consultation publique :

1/ un premier chantier consacré à la création et à la répartition de la valeur

2/ un deuxième chantier portant sur une alimentation saine, sûre, durable et accessible à tous.

3/ les citoyens sont appelés à contribuer via une grande [consultation publique](#) permettant d'enrichir la réflexion. Elle est ouverte depuis le 20 juillet et s'achèvera à la fin du mois d'octobre.

L'agriculture et l'agroalimentaire en Pays de la Loire en quelques chiffres :

- un chiffre d'affaires de près de 20 milliards d'euros,
- plus de 10 % de l'emploi régional (soit près de 170 000 emplois avec les emplois induits indirects),
- 24 % des exportations régionales,
- 24 600 exploitations de la région qui fournissent 1 065 établissements agro-alimentaires
- 47 300 salariés sur des circuits dits longs
- Environ 40 % de la production nationale de volailles label (Loué, Challans, Ancenis...)
- Une grande variété de signes officiels de qualité : 110 Label Rouge, une trentaine d'AOC (Appellation d'origine contrôlée) et 2 AOP (Appellation d'origine protégée), une vingtaine d'IGP (Indication géographique protégée) dont 6 en volailles, ce qui classe la région dans le trio de tête des régions européennes détenant ce signe de qualité.
- Un effort tout particulier sur l'agriculture biologique avec 2 260 producteurs et 126 950 hectares en 2015
- un développement important des circuits courts : 15% environ des installations concernent cette activité, sans compter les projets de diversification d'exploitations en place, nombreux dans certaines filières comme le lait) et plus de 3000 producteurs soit 10 % sont concernés par les circuits courts.

Contact presse

Préfecture de la région Pays de la Loire,

Préfecture de la Loire-Atlantique

Service régional de la communication interministérielle (SRCI)

02 40 41 20 91 / 92

pref-communication@loire-atlantique.gouv.fr

www.pays-de-la-loire.gouv.fr

@Prefet44